

**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école Clair Matin
tenue le lundi 16 février 2026**

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Substituts ou autres participants :
Andréanne Jeanrie Karèle Dorval Audray Garneau Élyse Leclair Roxanne Crête-Henderson Rachel Chartrand Mélanie Lukianiec	Mélanie Bayard Lucie Chagnon Julie Bernier Martine Cloutier Nancy Pelletier Isabelle Jacques		

1. Présence et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée

La présidente, madame Andréanne Jeanrie, débute l'assemblée à 18h31.

Absents: Stéphanie Robillard-Sarganis

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Audray Garneau D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté

Adopté

Résolution n° CE-2526-14

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 novembre 2025

Il est proposé par Mélanie Bayard D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2026, tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-15

4. Parole au public



Aucun public

5. Suivi

Aucun suivi

6. Bloc d'informations

a) Présidente

Super belle levée de fonds pour les viennoiseries. Le montant récolté est de 876 \$.

Nous avons récolté un peu plus de 5000 \$ pour la vente de chocolat.

b) Déléguée comité de parents

Personne n'a pu se présenter.

c) OPP

d) Service de garde

Les relevés 24 partiront demain pour les parents. Les inscriptions se feront au retour de la relâche.

e) Direction et personnel de l'école

Nous avons eu une activité EPP en décembre et la 2e sera la semaine prochaine. La halte des proches vient en 5e année pour des ateliers ainsi que le CIEL qui viendra en mars pour les 4e-5e-6e.

Le thermomètre a explosé en décembre et il y a eu une distribution de lait au chocolat et pain d'épices.

7. Budget révisé

Nous arrivons en grand déficit à la fin de cette année scolaire. Nous avons un déficit de 105 000\$. Le déficit est causé par différents facteurs. Il n'y a pas eu de coupures cette année. Les coupures seront pour l'an prochain puisque le CS n'absorbe plus les déficits. Nous partirons donc le déficit en partant l'année prochaine. Nous aurons un plan de redressement à présenter pour l'an prochain.

8. Mesures dédiées et protégées

Mme Attivissimo présente les détails des mesures protégées et dédiées.

Il est proposé par Rachel Chartrand

Il est proposé Roxanne Henderson D'ADOPTER les mesures dédiées et protégées.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-16

9. Surplus SDG 2024-2025

Il y a eu un surplus de 27 434 \$ au SDG. Nous avons deux choix pour atténuer ce surplus.

- 1 : on retourne des chèques à chaque famille
- 2 : on utilise les sommes pour les élèves qui sont au SDG.

La directrice propose de garder le 25 000 \$ comme coussin pour nos modules qui sont utilisés par les élèves du SDG et de prendre 2434 \$ pour l'achat de matériel pour le SDG.

Le conseil d'établissement est en faveur de la 2e option.

Il est proposé par Roxanne Crête-Henderson d'APPROUVER la proposition pour le surplus du SDG.

Approuvé

Résolution n° CÉ-2526-17

10. Code de vie, modification à la LIP

Depuis le 1er janvier, nous devons inclure le vouvoiement et l'appellation Monsieur/Madame dans tous les codes de vie des écoles. La modification a été faite dans notre code de vie.

11. Modification des dates des rencontres du CE mars et avril

Nous devons apporter des modifications aux dates des prochains CE. Les prochaines dates seront le 13 avril 2026 ainsi que le 1er juin 2026 au lieu de celles du 23 mars et du 20 avril.

12. Questions diverses

Une sortie a été ajoutée pour la bibliothèque de St-Eustache.

Le point des classes Tremplin est abordée. La direction rassure que depuis le retour des fêtes la situation est beaucoup mieux. Il y a un enjeu à l'école au niveau de la violence verbale et physique à travers l'école et non seulement juste pour les classes Tremplin.

13. Levée de l'assemblée

La présidente, madame Andréanne Jeanrie, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.



PROCÈS VERBAL

Elle propose DE LEVER la séance à 19h34.